

2010/2451 - Attribution de subventions d'un montant global de 82 000 € aux associations Amiga Latina, Lézards dorés, Ouèsk, Scène Arts 2 Rue, Comité d'intérêt local sud presqu'île pour l'organisation d'un événement festif au Confluent du 25 au 27 juin 2010 – Approbation de conventions types (Direction de la Communication Externe) (BMO du 10/05/2010, p. 1100)

Rapporteur : Mme VALLAUD-BELKACEM Najat

Mme VALLAUD-BELKACEM Najat, rapporteur : Merci Monsieur le Maire. Il suffit d'une courte balade au Confluent, pour se rendre compte que ce qui est en train de s'y passer est proprement extraordinaire, cette émergence d'un nouveau quartier est un véritable événement sans équivalent en Europe. Il ne s'agit pas de n'importe quel quartier, c'est un quartier plein d'audace architecturale, un quartier qui réconcilie la Ville et ses fleuves et un quartier qui offre un espace généreux à la nature. Mais c'est un quartier qui semble encore assez méconnu des Lyonnais et des Grands Lyonnais, et c'est l'objet de la proposition qui vous est faite à l'occasion de l'ouverture de la darse nautique.

Pour inviter ces Lyonnais et Grands Lyonnais à venir le découvrir en beauté, nous vous proposons d'organiser trois jours de festivité du 25 au 27 juin prochain, de midi à minuit, trois jours autour de la darse, trois jours de déambulation qui partiront grosso modo du square Delfosse pour aller jusqu'à la pointe de la Confluence, autour d'animations extrêmement nombreuses et variées sur la darse, dans les jardins aquatiques sur le quai Rambaud, à la Sucrière. On y trouvera des choses aussi diverses que les feux de la Saint-Jean qui seront donc cette année encore sur le square Delfosse avec bal et repas, des animations aquatiques et ludiques sur la darse et le quai Riboud, des sports nautiques, de la pêche au canard, des joutes, des canoës, des avirons, des pédalos, etc.

Sur les jardins de berges de Saône, c'est « Tout l'monde dehors » le festival qui investira les lieux avec nombre de spectacles, de concerts, de cirque, de capoeira, de théâtre de rue ou encore des grands jeux en bois. Des jeux de piste aussi seront proposés pour pouvoir découvrir ce nouveau quartier avec des questions autour des éléments architecturaux, des noms de rues des personnages historiques de ce site.

Enfin, beaucoup d'initiation à la danse, beaucoup de bals populaires, musette, folk, disco sur cette zone et notamment Y Salsa, le festival que nous connaissons tous qui s'y déplacera donc cette année, Y Salsa devenu pour ceux qui ne le savent pas encore « Amiga Latina » puisqu'ils ont changé de nom et qu'ils sont devenus un collectif d'associations latino-américaines. Donc, Y Salsa s'y déplacera et proposera elle aussi trois jours de concert, de musique, de danse, d'initiation et cette belle part faite à la danse explique le nom de l'événement puisque du 25 au 27 juin, c'est « A la Confluence on y danse ».

Les restaurateurs du coin ont été nombreux à s'associer à nous et proposeront à leur tour de nombreuses animations. Le montant

engagé par la Ville de Lyon pour ces animations est de 82.000 € de subventions que nous fournissons aux associations nombreuses impliquées dans l'événement.

M. ROYER François : Monsieur le Maire, comme vous vous en doutez nous nous réjouissons bien sûr d'avance pour cette fête du Confluent, mais l'inauguration de la darse sera évidemment aussi bien sûr une date anniversaire importante qui mérite un bel événement ouvert à tous. Par contre, nous regrettons simplement que les élus du 2^e arrondissement, malgré les promesses faites, n'aient découvert la teneur de cet événement qu'à la lecture de ce rapport.

Nous regrettons aussi de n'avoir reçu aucun retour sur nos questions quant au coût total de cet événement. Nous ne connaissons, par le biais de ce rapport, que les subventions relatives aux animations qui se tiendront du 25 au 27 juin. Il s'agit déjà tout de même de 82.000 €, comme vous le disiez. Mais combien cela va-t-il réellement coûter à la collectivité ?

C'est donc 82.000 € de subventions pour la Ville de Lyon sur le budget « Tout l'monde dehors », un spectacle pyrotechnique dont on ne connaît pas le coût, qui va le payer ? Sans compter les frais d'organisation et ceux de communication, là encore, qui paiera ?

En Conseil d'arrondissement, Mme Gelas nous a parlé d'appels d'offres importants lancés par le Grand Lyon pour la logistique et la sécurité. Pouvez-vous nous éclairer s'il vous plaît sur tous ces points ?

Notre question est donc très simple : combien cette fête coûtera-t-elle aux Lyonnais ? Alors que la crise sévit, la question n'est pas anodine. Malgré le bienfondé de cet événement, il est évident qu'en période de restrictions budgétaires pour tous, nos collectivités se doivent d'être exemplaires, et particulièrement vous, Monsieur le Maire. Vous demandez des efforts aux Lyonnais en augmentant les impôts et divers prélèvements. C'est encore le cas aujourd'hui avec TEO. Comme on l'a vu, vous demandez des efforts au personnel de la Ville, le plan Emeraude en est aussi la preuve. Vous demandez des efforts régulièrement à l'Etat même.

Alors, pour cette fête, nous vous demandons aussi de faire des efforts. Un effort de transparence d'abord et un effort de décence ensuite, quant aux sommes dépensées pour cet événement.

Je vous remercie d'apporter des réponses concrètes à des questions déjà posées à vos services en Conseil d'arrondissement et notre vote dépendra de votre réponse.

Mme VALLAUD-BELKACEM Najat, Adjointe : Ecoutez, Monsieur Royer, j'ai d'autant plus de facilités à vous répondre qu'on ne peut pas dire que ce dossier pêche par manque de transparence. Le

Grand Lyon, qui est chargé de l'inauguration de la darse nautique, a lancé en effet un marché public, quoi de plus transparent ?

Quant à la Ville de Lyon qui s'associe dans cet événement avec le Grand Lyon, elle prend en charge l'ensemble des animations sur le territoire du Confluent, soit ce que je viens de décrire pour un montant de 82.000 €.

M. ROYER François : Cela ne coûte que 82.000 € ?

Mme VALLAUD-BELKACEM Najat : Absolument, pour l'ensemble des animations pour la Ville de Lyon et c'est ce que je viens de dire. Par ailleurs, en termes d'information je vous reprendrai un peu, ne serait-ce qu'à deux égards, d'abord pour tous les événements liés à Tout l'monde dehors et qu'on retrouvera à l'occasion de ces festivités. Je vous rappelle que vous, mairie d'arrondissement, vous êtes étroitement associés à nos décisions pour retenir ou pas les événements qui auront lieu ce jour-là. Donc, vous avez été associés, informés de la participation.

Par ailleurs, la MJC Perrache qui se trouve également sur votre territoire et qui a accepté de participer à ces festivités a été invitée à le faire dans une réunion à laquelle votre collègue, Adjoint en charge de la vie associative du 2^e arrondissement, était également présent. Donc, je ne vois pas comment vous pouvez prétendre ne pas avoir d'informations sur cet événement.

Enfin, pour finir, sur le coût de l'événement en soi, je crois que lorsqu'on a une occasion aussi bonne que celle-là, encore une fois on parle d'un quartier qui est sans pareil ailleurs en Europe, il est important de ne pas confisquer un événement comme celui de l'inauguration au profit de quelques officiels. C'est la raison pour laquelle nous organisons une inauguration très populaire à laquelle nous souhaitons convier des dizaines de milliers de Lyonnais et de Grands Lyonnais.

Je pense que pour un tel événement qui brassera sans doute des dizaines de milliers de lyonnais pendant trois jours autour d'un nombre impressionnant d'artistes, 82.000 € ce n'est pas cher payer.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées à la majorité.

(Les Groupes Ensemble pour Lyon et Lyon Divers Droite se sont abstenus.)

(Adopté.)